

Je partage l'opinion des sénateurs Forrestall, Corbin et Simard. Il faut faire quelque chose. Comme personne n'est intéressé et que peu de gens écoutent, nous allons adopter le projet de loi mais, par principe, je vais voter contre. Toutefois, j'ai besoin que quelqu'un d'autre m'appuie pour que nous puissions demander un vote par appel nominal. Je vais voter contre. C'est quelque chose qui doit être étudié. Disons que je vais penser à voter contre.

Adoptez le projet de loi si vous le voulez, mais engageons-nous à ce que le Sénat étudie la question, puisque le Sénat a l'avantage de pouvoir faire preuve de modération et de patience, en abordant ces questions, et d'être loin de la démagogie de la Chambre des communes. Nous pouvons étudier calmement la question des premières nations et celle du régime de retraite. C'est ce que le Sénat fait le mieux.

Pouvez-vous imaginer la Chambre des communes étudiant l'euthanasie comme le Sénat l'a fait, avec l'aide du sénateur Carstairs et d'autres? Pouvez-vous imaginer la Chambre des communes, sans tomber dans la démagogie? C'est pourquoi il importe que le rôle du Sénat étudie ces questions.

Si les honorables sénateurs lisent le projet de loi attentivement, ils seront surpris de son contenu. Il contient en effet beaucoup de petites surprises. Je ne pense pas qu'elles soient justes.

Je n'ai pas de craintes. J'ai contribué au régime pendant que j'étais à la Chambre des communes. Lorsque je suis passé au Sénat, ce n'était pas à titre de candidat défait. J'étais déjà député. J'étais le seul à ne pas penser que je pouvais être nommé, alors que tout le monde pensait que je serais le premier ou le deuxième à être nommé. Mon salaire a baissé, mais je ne me plains pas. C'était mon choix, mais j'ai perdu 40 000 \$ par année de revenu, en passant de la Chambre des communes au Sénat. Pourquoi ne devrions-nous pas dire cela à la population? Je touche 40 000 \$ de moins pour faire le même travail que j'accomplissais à la Chambre des communes.

• (1510)

En ce qui concerne ma pension, comme le sénateur Forrestall l'a dit, il ne faut pas en faire tout un plat. Je vais la toucher à l'âge de 75 ans et elle ne commencera à être indexée qu'à ce moment-là. Cela ne fait pas une grande différence lorsque vous êtes âgé de 60 ans. Je ne me plains pas. Je ne fais que signaler la différence.

Les honorables sénateurs savent-ils — et j'espère que le *Hill Times* va le signaler — que nous payons pour les pensions à la Chambre des communes? Vérifiez les faits. Combien de sénateurs dépassent 75 ans? Où va cet argent? Il est versé dans le fonds général. Il n'y a pas un fonds pour le Sénat et un autre pour la Chambre des communes.

Personne ne répond à ces questions, honorables sénateurs, mais nous allons quand même adopter un autre projet de loi. La Chambre des communes n'a procédé à aucune étude, du moins aucune étude sérieuse. On a demandé aux députés de s'empresser d'adopter cette mesure avant les vacances d'été pour ne pas être mis dans l'embarras par des questions difficiles au cours de l'été. C'était le problème. La même chose vaut pour d'autres projets de loi. Lorsqu'on se rend à des pique-niques l'été, on risque de se faire poser des questions par des gens. Je demande aux

honorables sénateurs de ne pas hésiter à parler de cette question. C'est ce que je fais.

J'invite le sénateur Fairbairn à examiner certaines de mes propositions. Le temps est peut-être venu de corriger les idées fausses qu'a la population canadienne au sujet des pensions des parlementaires. Des centaines de milliers de gens se cachent derrière nous, heureux qu'on se préoccupe de nos avantages et non des leurs.

RECOURS AU RÈGLEMENT

L'honorable Eymard G. Corbin: Honorables sénateurs, j'invoque le Règlement. Je me demande si les honorables sénateurs m'autoriseraient à poser une question au leader du gouvernement au Sénat ou au leader adjoint du gouvernement au Sénat.

Ni le leader du gouvernement ni le leader adjoint du gouvernement ne se sont empressés d'intervenir à la fin du discours du sénateur Prud'homme, bien que des sénateurs — les sénateurs Simard, Forrestall, Prud'homme et moi — aient soulevé divers arguments portant sur des considérations générales. Les sénateurs, du moins la plupart d'entre nous, semblent disposés aujourd'hui à adopter les projets de loi à l'étape de la troisième lecture, de sorte qu'ils puissent recevoir la sanction royale.

Honorables sénateurs, je suis d'avis que nous avons soulevé des arguments sérieux et valables. Étant donné notre disposition à aider le gouvernement à adopter ce projet de loi, il serait rassurant d'avoir un engagement — le terme est peut-être trop fort — ou une garantie que ces arguments seront pris en compte par les décideurs et le conseil des ministres, parce qu'ils représentent l'expression de nos sérieuses craintes qu'il y ait des échappatoires dans la loi et une politique trop molle à l'égard des pensions et d'autres questions. Nous ne voulons rien de plus.

Honorables sénateurs, nous ne sommes pas ici pour nous faire du capital politique. Nous pourrions, si nous le voulions, exiger le vote sur la question. Nous n'avons pas l'intention de le faire, mais je pense que nous avons rempli nos responsabilités dans le court délai qui nous était accordé.

Certains de nos arguments ont déjà été soulevés au cours d'autres séances du Parlement. Nous avons l'impression de parler dans le vide. Il n'y a jamais la moindre réaction.

Madame le leader du gouvernement au Sénat peut-elle nous promettre que ces arguments n'auront pas été soulevés en vain?

Des voix: Bravo!

L'honorable Joyce Fairbairn (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, en réponse au sénateur Corbin et aux autres sénateurs, je puis certainement prendre l'engagement que ces questions ne demeureront pas lettre morte. Comme vous le savez, un vif débat, probablement public, se tiendra sur certaines de ces questions dans les mois à venir.

Je promets aux sénateurs Corbin, Prud'homme, Forrestall et autres de transmettre certaines de ces suggestions à mes collègues qui sont actuellement en train d'examiner les questions d'ordre plus général à cet égard.